



NAO LAS 2021 : LA CRISE SANITAIRE AU SECOURS DE LA FINANCE. ANALYSE CGT DE LA POLITIQUE SALARIALE A THALES LAS.



Le mercredi 21 avril 2021

Cette année la direction du groupe a pris comme prétexte la crise sanitaire pour revoir fortement à la baisse la politique salariale du groupe. La note a cadrage, impose aux sociétés des directives strictes en terme de budget maximum à 1,5% pour 2021, sa mise en place en juillet sans effet rétroactif en janvier et l'abandon des minima majorés pour les mensuels et I/C. Elle impose aussi déjà des restrictions salariales pour 2022.

Dès la connaissance de cette attaque historique sans précédent dans le groupe, la CGT a réagi en vous informant très rapidement et en appelant les salariés à la mobilisation. Suite à la clôture de la pseudo NAO LAS, nous avons travaillé à la création d'une intersyndicale en proposant aux autres organisations une pétition suivie d'actions diverses pour demander la réouverture des négociations. Cette pétition intersyndicale a été lancée avec 4 des syndicats représentatifs à LAS. Elle n'a recueilli à ce jour environ que 1000 signatures ce qui représente 15% de l'effectif LAS. Malgré tout, nous constatons globalement un fort mécontentement, voire incompréhension à travers de nombreux échanges avec les salariés des ouvriers aux cadres, mais cela se traduit de deux manières : visible par les actes (pétition, actions...) ou invisible par absence d'engagement.

Dans le même temps, la direction du groupe qui nous vendait une politique salariale modérée à LAS pour permettre une solidarité avec les sociétés en difficulté a proposé en début de négociation à TAES et AVS une politique à 0%.

Devant ce constat la CGT a décidé, en cohérence avec l'engagement de solidarité indiqué dans notre pétition LAS, le boycott des instances centrales LAS (CSEC, CSSCTC, négociations...) dès le jeudi 15 avril. Cette date correspondait à une action au niveau du groupe sur les salaires, lancée plus particulièrement par la CGT de TAES et AVS.

Ces actions nous les avons proposées en parallèle aux autres organisations syndicales LAS, qui nous ont répondu négativement, nous ne commenterons pas leurs positions.

La lutte a payé puisque suite à cette mobilisation à La Défense, la direction du groupe a reçu une délégation intersyndicale et accepté la réouverture des négociations salariales des sociétés TAES et AVS. Des mesures salariales de 0.8% sans condition ont été proposées et sont en cours de négociations.

La CGT ne pourra pas, seule, enrayer la casse salariale engagée cette année par le groupe (salaires, parts variables, primes intéressement et participation, ...) pouvant aussi impacter nos évolutions de carrière. Si nous ne réagissons pas et en priorité **vous les jeunes**, il y aura reconduction les prochaines années :

- Du verrouillage de l'enveloppe budgétaire par un faible pourcentage,
- De l'abandon de la majoration des salaires minima existant à LAS (+15% pour les mensuels et +3% pour les cadres depuis 2018),
- Du décalage dans le temps des distributions
- De l'accroissement de la sélectivité entre salariés au sein d'une même équipe.

Contrairement à ceux qui pensent que « l'herbe pourrait plus verte ailleurs », à la CGT nous continuerons à nous battre en interne pour défendre un socle social de haut niveau.

La CGT restera toujours à vos côtés, à votre écoute et combative pour un meilleur partage des richesses que nous créons, permettant d'avoir un bon niveau de salaire, une réduction du temps de travail et des évolutions de carrière à la hauteur d'un groupe comme Thales